

Paris, le 12 octobre 2016

COMMUNIQUÉ

Rapport de la Cour des Comptes sur les finances publiques locales Villes de France souhaite réduire les rigidités actuelles

Villes de France - qui rassemble les maires de villes de plus de 15 000 habitants et présidents d'intercommunalités – a pris connaissance avec intérêt du rapport public thématique 2016 sur les Finances publiques locales. Sur le fond, le constat du redressement de la situation des finances locales en 2015, est une perspective « *globalement optimiste et en trompe l'œil* » estime Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, présidente de Villes de France.

Pour le présent, en l'absence de marges de manœuvres fiscales, et avec la réduction continue des concours financiers de l'État, « *les villes de France et leurs intercommunalités doivent naturellement travailler à une meilleure discipline organisationnelle* ».

Dans une logique de réduction et d'efficience de la dépense publique locale, « *il devient indispensable de s'interroger sur les conséquences réelles des normes entourant le personnel territorial* », ajoute Caroline Cayeux, puisque les dépenses de personnel sont à la fois la variable la plus importante et la plus rigide de la dépense locale.

Sur ce point, Villes de France regrette que la Cour n'aborde pas certaines mesures qui permettraient d'alléger de manière substantielle les contraintes de gestion au niveau local, comme le développement de la rupture conventionnelle, le rétablissement du jour de carence, l'amélioration significative de la gouvernance de la formation pour plus d'efficacité, l'avenir des cotisations de retraites des agents des collectivités locales...

Villes de France appelle l'Etat à clarifier sa position sur l'application de la règle des 1607 heures annuelles et à harmoniser les pratiques entre départements pour l'application de la durée réglementaire (en dehors des situations de pénibilité au travail) afin de réduire effectivement les disparités persistantes entre actifs et d'améliorer la productivité du service public rendu aux usagers.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Villes de France est une association d'élus pluraliste, présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais. Son président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Forte de 25 ans d'action - sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes - Villes de France représente et accompagne les villes et agglomérations de taille métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Nicole Gibourdel, Déléguée générale
Armand Pinoteau, Conseiller
armand.pinoteau@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr